

Conférence internationale - Décentralisation des soins de santé : Expériences européennes

DULBEA, Solidaris & CIRIEC - 16 Novembre – Salle Dupréel (ULB Solbosch)

Description

L'organisation des soins de santé est un élément essentiel de son efficacité. La question de son éventuelle décentralisation est donc un enjeu crucial pour le système de demain. Certes, elle permet de rapprocher les politiques mises en œuvre des besoins de la population mais elle présente de nombreux défis en termes de coordination par exemple, mais également d'inégalités géographiques.

Cette conférence internationale a pour objectif de comparer les expériences de différents pays en matière de décentralisation des soins de santé (que ces pays soient fédéraux ou non), afin de comprendre les avantages et inconvénients des différents systèmes. Plus spécifiquement, l'objectif est d'analyser si la décentralisation de la politique de santé peut améliorer son efficacité.

Lors de cette conférence, deux types d'intervenants seront amenés à s'exprimer sur le sujet et à partager leur expertise. D'une part, des académiques décriront le système de santé de leur pays de référence et partageront les résultats de leurs recherches avec une attention particulière pour la question de l'efficacité dans la politique de santé. D'autre part, des praticiens seront invités à mettre en lumière la gestion quotidienne de leur système de soins de santé dans le cadre de la décentralisation.

D'un point de vue pratique, la conférence se déroule sur une journée et il est possible de distinguer deux parties : la première est composée de deux tables-rondes avec les acteurs des soins de santé dans les différents pays étudiés tandis que la seconde est constituée des présentations plus académiques sur le système et son efficacité. Par ailleurs, les intervenants étant susceptibles de s'exprimer en anglais, un service de traduction simultanée est proposé (anglais, français et néerlandais), afin que les contenus exposés soient compris de tous.



Département d'économie
appliquée de l'ULB

Programme

08h30 : Accueil

09h00 : Mot de bienvenue et introduction

Benoît Bayenet, professeur de finances publiques au DULBEA-ULB et à l'ULiège, président du Conseil centrale de l'économie (Belgique)

09h30 : Table-ronde sur la décentralisation face à l'épreuve de la crise sanitaire

La crise du covid-19 a durement ébranlé nos systèmes de santé. L'objectif de cette première table-ronde est d'évoquer avec des acteurs de terrain la gestion de cette crise sanitaire dans des systèmes de santé plus ou moins décentralisés. Plus spécifiquement, les intervenants tenteront de répondre à la question suivante : « la décentralisation des soins de santé favorise-t-elle une réponse adéquate en situation de crise ? ».

- **Sari Raassina**, directrice du Pôle social et santé de l'Association des municipalités de Finlande (Finlande)
- **Francesc Esteve**, membre du *Consell de Garanties Estatutàries de Catalunya* (Espagne)
- **Patrick Jouin**, conseiller relations internationales, Direction de la Stratégie, Relations Internationales de l'Agence Régionale de la Santé du Grand Est (France)
- **Jouleen Gruhn**, directrice de département au Ministère de la santé (Allemagne)

Modérateur : **Jérôme Germain**, professeur de Droit public à l'Université de Lorraine (France)

10h30 : Pause-café

10h45 : Table-ronde sur la décentralisation face à la gestion de l'offre médicale

Lors de cette deuxième table-ronde, plusieurs acteurs de terrain évoqueront des exemples concrets de la gestion de l'offre médicale dans leur système de santé plus ou moins décentralisé. Ils apporteront un éclairage sur la façon dont est traitée la question de l'offre de médecins dans leur pays selon leur degré de décentralisation et indiqueront si leur système de santé fait face à une pénurie d'offre médicale.

- **Lars Münter**, directeur de l'unité des projets internationaux du Comité danois pour l'éducation à la santé (Danemark)
- **Jean-Christophe Canler**, directeur général adjoint de l'Agence Régionale de la Santé Hauts-de-France (France)

Modérateur : **Quentin Detienne**, chargé de cours à l'ULiège (Belgique)

11h45 : Résumé et mise en perspective

Ilan Tojerow, professeur d'économie publique au DULBEA-ULB, directeur du DULBEA (Belgique)

12h30 : Lunch

13h15 : Perspective politique sur la décentralisation des soins de santé (TBC)

Frank Vandenbroucke, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique (Belgique)

13h45 : Décentralisation et efficacité en matière de coordination

Johanna Schnabel (Freie Universität Berlin - Allemagne)

Les trois présentations académiques de l'après-midi porteront sur la question de la décentralisation et de l'efficacité des politiques de soins de santé. Plus spécifiquement, Johanna Schnabel mettra en évidence comment sont réglés les problèmes de coordination tant au niveau de l'offre de soins que de la demande quand les politiques sont décentralisées.

15h00 : Pause-café

15h15 : Décentralisation et efficience du système

Gilberto Turati (Università Cattolica del Sacro Cuore - Italie)

La deuxième présentation académique analysera le lien entre la décentralisation des soins et le coût du système au niveau des entités fédérées et d'un pays dans sa globalité.

16h30 : Pause-café

16h45 : Décentralisation et efficacité en matière d'équité

Joan Costa-Font (London School of Economics – Royaume-Uni)

Le dernier intervenant proposera une analyse de l'efficacité des systèmes de décentralisation en étant attentif aux problèmes de l'offre, des inégalités de santé, etc. (en ligne).

17h45 : Mot de la fin

Jean-Pascal Labille, secrétaire général de Solidaris (Belgique)

18h00 : Drink

Renseignements pratiques

Inscriptions

L'inscription est obligatoire et se fait via [le formulaire suivant](#).

Date

Le 16 novembre 2022, de 8h30 à 18h00.

Lieu

Salle Dupréel, bâtiment S, ULB (campus Solbosch, Bruxelles).

Frais d'inscription

Un montant de 40€ est demandé pour la participation au colloque. Veuillez effectuer le paiement au numéro de compte suivant : BE62 0689 3186 3061, Université libre de Bruxelles, en indiquant la communication suivante : 4R00S000118 + Nom + Prénom.

Une réduction du tarif peut être octroyée sur demande, à l'adresse dulbea@ulb.be et l'entrée est gratuite pour les membres des institutions organisatrices (ULB, Solidaris, CIRIEC).

Langues

Une traduction simultanée sera proposée en anglais, français et néerlandais.

Contact

dulbea@ulb.be

Tel +32.2.650.41.11

Comité scientifique : Benoît Bayenet, Claire Duchêne, Manon Pierrot, Ilan Tojerow.

Avec l'aide de :



Description des intervenants académiques

Johanna Schnabel est chargée de cours à l'Université libre de Berlin. Elle est titulaire d'un doctorat en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Ses recherches portent sur le fédéralisme et les relations intergouvernementales, les politiques de santé, d'éducation ainsi que les politiques fiscales. Elle a été rédactrice en chef de la Revue suisse de science politique. Elle publie régulièrement dans des revues scientifiques et a notamment publié un article sur le fédéralisme et la crise du covid en 2021.

Gilberto Turati est professeur de finances publiques au département d'économie et de finance de la School of Economics de l'Università Cattolica del Sacro Cuore, où il dirige le programme de master de deux ans en gestion des services. Il est titulaire d'un doctorat en finance de l'Università Cattolica del Sacro Cuore et d'un M.Sc. en économie de l'Université de York. Ses recherches portent principalement sur les intersections entre l'économie de la santé, l'économie régionale, l'organisation industrielle et l'économie politique. Il est actuellement membre du conseil d'administration de la Société italienne d'économie publique.

Joan Costa-Font est professeur d'économie de la santé à la London School of Economics, chef d'équipe du Ageing and Health Incentives Lab et membre du corps enseignant de l'International Inequalities Institute. Il a travaillé comme Harkness Fellow à l'Université de Harvard, a enseigné à l'Université de Barcelone, à l'Università Cattolica et à Paris Dauphine. Sa recherche porte principalement sur l'économie des comportements de santé, du vieillissement et des désavantages en matière de santé. Il publie régulièrement dans toutes les principales revues spécialisées en économie de la santé, en économie comportementale et en économie politique, ainsi que dans des revues grand public en économie et en sciences sociales interdisciplinaires.

Jérôme Germain est maître de conférences à l'Université de Lorraine. Il y enseigne le droit public depuis 2009 et est responsable du programme Master 2 Procédures et fiscalités appliquées. Il a soutenu sa thèse intitulée « Le Parlement et la Cour des comptes » à Toulouse 1. Ses recherches portent sur les finances publiques et démocraties comparées ainsi que l'Union économique et monétaire. Jérôme Germain est également correspondant de la rubrique finances publiques comparées de la Revue française de finances publiques.

Quentin Detienne est chargé de cours dans la faculté de droit, de science politique et de criminologie de l'Université de Liège depuis 2019. Sa charge d'enseignement porte principalement sur le droit de la sécurité sociale belge et sur le droit social européen et international. Ses recherches se déploient dans le champ de la protection sociale en général, avec une attention particulière pour le droit des pensions. Dans sa thèse de doctorat, il a étudié l'influence actuelle et potentielle du droit européen de la concurrence et de la libre prestation des services, d'une part, et de la gouvernance économique européenne, d'autre part, sur les systèmes de pension nationaux. Il est également membre du comité de rédaction de la Revue de droit social/Tijdschrift voor sociaal recht.